NUMÉRO 20. JEUDI 11 MARS 1858.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL,

Prix de l'abonnement:

Pour un an, la Feuille prise au bureau, fr. 6»—
» par la poste, franco, » 7»—
Pour 6 mois, prise au bureau, » 3»50
» par la poste, franco, » 3»75
On s'abonne à toute époque.

PARAISSANT
LE JEUDI ET LE SAMEDI.
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, N° 21.

Prix des annonces :

Pour 1 ou 2 insertions: de 1 à 5 lignes, 50 centimes.
» » » de 6 à 8 » 75 »
» » » de 9 l. et au-dessus 10 c. p. lig.
Pour 3 insertions: de 1 à 5 lig. 75 centimes.
» » de 6 à 8 » 1 franc.
» » de 9 lig. et au-dessus 15 c. par lig.

Observations météorologiques en 1858.

	DATES Mars.	TEMPÉRATURE EN DEGRÉS CENTIGRADES. 9 h. du m.	Minim.	Maxi.	Baromètre en millim. réd. à 0. Midi.	Eau tombée dans les 24 h. en millim.	VENT DOMINANT.	ÉTAT DU CIEL.	LIMNIMÈT. en mètres.	Température du LAC en degrés centi.	Fract. de saturat. de l'humidité Midi.	Dans les 24 h. Evapor. en mm.	Dans les 24 h. Ozonomètre.
NEUCHATEL.	4	1	0,5	4,8	710,3	0,0	Calme.	Couvert.	3,150	3,7			8
	5	4,5	1,5	6,5	706,4	p^te pluie	Vent faible.	Id.	3,130	4,3			10
	6	1	0	2	702,9	neige.	Vent.	Id.	3,110	4,3			10
	7	—1	—3,8	2	706,7	neige,	Vent.	Nuageux.	3,060	4			10
CHAUMONT.	4	0	—1	7	656,9	neige.	Calme.	Couvert, brouillard.					
	5	—2	—3	4,5	652,7	neige	Calme.	Couvert.					
	6	—5	—6	—1	650,7	neige.	Joran fort	Id					
	7	—9	—12	—4	651,9	neige.	Joran.	Id.					

Le 6, le baromètre est descendu le soir à 699mm,5.

IMMEUBLES A VENDRE

1. Les héritiers de François Bourquin, en son vivant domicilié à Bevaix où il est décédé naguère, avisent le public, qu'ils vendront par voie d'enchères, le samedi 27 mars courant, sur les 6 heures du soir, une maison qu'ils ont héritée de leur père, à l'entrée du village de Saint-Aubin, à proximité d'une fontaine abondante, ayant 5 étages et quatre logements; le premier étage, depuis des temps immémoriaux, a servi à un débit de vin bien achalandé. En bise de ce bâtiment, il y en a un autre, où il y a cave à voûte forte meublée, écurie, grange et remise avec un pressoir. La vente aura lieu dans le débit de vin des exposants à l'heure prérappelée; les amateurs qui désireront prendre connaissance de ces immeubles pourront s'adresser au greffier Porret, à St-Aubin, qui se fera un plaisir de les faire voir.

VIGNES A VENDRE.

2. **Le lundi 29 mars 1858, dès 6 heures du soir,** on vendra par voie de minute, dans l'hôtel de la Couronne, à Auvernier, les immeubles suivants, situés rière Auvernier, savoir :

1° **Aux Combes,** une vigne d'environ 5 3/4 ouvriers, limitant d'uberre MM. Schouffelberger, de Chambrier et Lardy, de bise M. Bonnet, de joran le chemin de Ceylard, et de vent M. Cortaillod.

2° **A la Borba,** une vigne d'environ 1 1/4 ouvrier, limitant de vent M^me L'Hardy-Chaillet; de bise Daniel Lardy, de joran le chemin, et d'uberre Ferdinand L'Hardy.

3° **Aux Argiles,** une vigne d'environ 1 ouvrier, limitant de vent M. Cortaillod, de bise D^lle Estelle Lardy, de joran le ruisseau de Combe, et d'uberre le chemin du Tertre.

4° **A la Croix,** une vigne d'environ 1 ouv., limitant de vent et d'uberre M^me L'Hardy-Chaillet, de bise M^me Rose Perrochet, et de joran la grande route.

5° **En Brena,** une vigne d'environ 2 ouv^rs, limitant de vent M^me Elise Perrochet, de bise Ed. Lardy, de joran M^me L'Hardy-Dubois, et d'uberre Auguste Lardy.

6° **En Brena,** une vigne d'environ 1/2 ouv., limitant de vent M. Auguste Dubois, de bise M. Edouard Lardy, de joran le chemin des Ruelles.

7° Au **Champ du Four,** une vigne d'environ 1 1/2 ouvrier, limitant de vent M^me L'Hardy-Dubois, de joran les enfants Verdan, et d'uberre le chemin de la Ruelle.

8° Aux **Champs de la Cour,** rière Colombier, une vigne d'environ 5 ouvriers, limitant de vent M. J.-L. Beaujon, de bise et uberre le chemin de la vigne Ronde, et de joran l'hoirie Cortaillod.

S'adr. au notaire Baillot, à Boudry.

MAISON ET VIGNES A VENDRE.

3. Le syndic de la succession de **Jean-Daniel Péter,** acceptée sous bénéfice d'inventaire, fera vendre par voie de minute, dans l'**hôtel des treize Cantons, à Peseux, le samedi 20 mars 1858,** dès 6 heures du soir :

1° **Une maison à Peseux,** renfermant habitations, emplacement de pressoir, caves, aisances et dépendances, limitant de vent Marianne Duvoisin, de bise et joran Frédéric Nadenbousch, et d'uberre la route.

2° **Un jardin,** à Peseux, **Derrière chez Féron,** d'environ 1/10^e d'émine, limitant de vent et uberre Fritz Roulet, de bise veuve Bouvier, et de joran la route.

3° **A Boubin,** une vigne d'environ 1 ouv., limitant de vent Caroline Vattel, de bise Benoit Py, de joran le chemin, et d'uberre Alfred Lardy.

4° **Aux Trones,** une vigne d'environ 3 ouvriers, limitant de vent Charles Cornu, de bise Samuel-Henri Bonhôte, de joran un sentier, et d'uberre les hoirs de Chambrier.

5° **Aux Messaules,** une vigne de 1 3/4 ouvrier, limitant de vent Lisette Widmann, de bise Samuel-Henri Bonhôte, de joran un chemin, et d'uberre les hoirs de Chambrier.

6° **Aux Ravines,** une vigne de 3 ouvriers, limitant de vent veuve Bouvier, de bise Alphonse Martin, de joran Philippe Menétrey, et d'uberre M. de Marval.

7° **Aux Tires,** une vigne d'environ 10 ouvriers et demi, limitant de vent Edouard Roulet, de bise veuve Bouvier, de joran un sentier, et d'uberre François-Edouard Bonnet.

8° **Aux Chapons,** un verger d'environ 1 ouvrier, limitant de vent veuve Bouvier, de bise J.-P. Martenet, de joran l'ancien Roulet-Vaucher, et d'uberre Jean-Louis Roulet.

S'adr. au cit. Guillaume-Auguste Bonhôte, à Peseux.

Vignes à vendre.

4. Les héritiers de défunte dame **Renaud née Gaullieur,** vendront par voie de minute, dans l'**hôtel de la Fleur-de-Lys,** à Corcelles, à la date du lundi 5 avril 1858, dès 6 heures du soir :

1° **Au Montilier,** une vigne de 2 1/2 ouv^rs, limitant de vent Frédéric Chable, de bise Charles Pingeon, de joran l'Etat, et d'uberre le chemin de fer Franco-Suisse.

2° **Aux Bouronnes,** une vigne de 3/4 d'ouvriers, limitant de vent M. Perregaux-Dielf, de bise Jean-Pierre Ducommun, de joran David Cornu-Beaulard, et d'uberre Frédéric Bourquin.

S'adresser à M. Théophile Clerc, à Corcelles.

PROPRIÉTÉ A VENDRE.

5. M^me L'Hardy née Pettavel vendra de gré à gré les propriétés qu'elle possède à Bôle et qui consistent en :

1° **Une grande maison d'habitation,** à Bôle, avec jardin, caves, pressoirs, buanderie, aisances et dépendances, jouissant d'une très-belle vue sur le lac et les Alpes.

2° **Une grande maison rurale,** à Bôle, avec jardin au nord et au midi.

3° **Une maison d'habitation,** à Bôle, contenant un établissement de boulangerie, avec un jardin et verger de demi-pose, plantés d'arbres fruitiers, très-bien situés pour l'exploitation d'une industrie, la gare du Franco-Suisse étant à proximité.

4° **Vingt poses** environ de champs, prés et vergers de première qualité, rière le territoire de Bôle.

5° **A Lavaux,** rière Bôle, une forêt d'environ quatre poses.

6° **A Planeise,** rière Bôle, une vigne d'environ 1 1/4 ouvrier.

S'adresser au notaire Baillot, à Boudry, chargé de traiter de gré à gré avec les amateurs.

A VENDRE.

6. J'ai l'honneur de prévenir Messieurs les maîtres d'état, que les **chevillières en boîtes** que j'attendais sont arrivées: toutes sont parfaitement exactes et garanties; il y en a depuis 16 pieds + à 65.

Papeterie E. Gerster-Fillieux.

7. M^me Anthonioz-Bataillard, maîtresse tailleuse, donne avis aux dames qu'elle vient de recevoir un grand assortiment de jupons à ressorts ainsi que des ressorts à l'aune et par jeux de cinq et de six, depuis fr. 8 à fr. 18. S'adr. soit chez elle, maison Prollius, rue du Temple-neuf, n° 9, ou au magasin maison Favarger-Prince, place Pury. On y trouvera aussi un assortiment de corsets depuis fr. 3»50 à fr 13»50.

8. A vendre, un petit **lit d'enfant,** en osier et n'ayant pas servi. S'adr., pour le voir, à M^me Burger, contrepointière, rue du Temple-neuf, 13.

9. **M. Borel-Wittnauer** vient de recevoir, comme les années précédentes, trèfle annuel et perpétuel, trèfle blanc, luzerne, fenasse du Dauphiné, raygras anglais et thimoty. Toutes ces graines sont de première qualité et à des prix avantageux.

Bock-bière.

10. Au dépôt de la brasserie des Geneveys, magasin J.-S. Quinche, rue Saint-Maurice.

MEUBLES.

11. Un **ameublement de salon** (genre Louis XV), avec moulures, composé d'un tête-à-tête, une bergère, 2 fauteuils, 8 chaises, 2 grands pompadours (genre Louis XIV) pour fond de salon, tables à manger pour 18 et 24 personnes, avec allonges, en noyer massif, un petit secrétaire de dame, une commode chiffonnière, etc. Le soussigné fabrique sur commande tout genre de meubles. S'adr. rue des Moulins, n° 44.

MAILLÉ-MURSET, ébéniste.

---

12. Chez les frères Georges et Ferdinand Hoch, marchands jardiniers, d'Ulm, on trouve des graines de jardin potagères fraîches, dans le magasin au rez-de-chaussée de la maison de M. F. de Montmollin, rue du Coq-d'Inde (Balance), à Neuchâtel.

---

13. L. Wollichard vient de recevoir ses **graines fourragères** du printemps comme graine d'esparcette, de trèfle perpétuel, de trèfle annuel à fleur rouge, trèfle blanc, et de luzerne du midi, graine de carottes blanches à collet vert, de grosses jaunes et rouges, et petites hâtives de Hollande; racines d'abondance jaunes et de carottes rouges pour salade; toutes ces graines sont de 1er choix.

---

14. Emile Douillot a l'honneur d'informer MM. les horlogers qu'il vient d'ouvrir un magasin **d'outils et fournitures d'horlogerie,** rue du Temple-neuf, maison Muriset. Il est parfaitement bien assorti en marchandises de première qualité, qu'il vend aux mêmes prix que les magasins des Montagnes; ces avantages, ainsi que les soins qu'il mettra à remplir les commissions dont on voudra bien le charger, lui font espérer qu'il saura mériter la confiance des personnes qui voudront bien l'honorer de leurs visites.

---

15. Chez Mme Brodt, rue du Seyon, un grand choix de gants de bal pour messieurs et dames, depuis le prix de fr. 1»25 et au-dessus.

---

16. A vendre un tonneau de 420 pots fédéraux, tout neuf, à la pharmacie, à Fontaines.

---

17. En vente chez MM. les libraires du canton, au prix d'un franc:

TABLEAUX COMPARATIFS.

des

NOUVELLES MESURES FÉDÉRALES

avec les mesures en usage jusqu'à ce jour dans le canton de Neuchâtel.

Ce que valent les

MESURES ET POIDS NOUVEAUX,

comparés aux anciens.

Tabelle complétant l'ouvrage précédent.

PRIX:

Cartonnée: 50 centimes.
En feuille: 50 »

Les débitants dans les villages, obtiendront une bonne remise en s'adressant directement au bureau de la *Feuille d'avis,* Grande rue, 154, à la Chaux-de-Fonds.

---

18. Au magasin d'épicerie, ancienne maison Bachelin, près l'hôtel des Alpes, du **beau et bon miel coulé** et en brèche, de l'année 1857, par livre et demi-livre, à fr. 1»80 la livre.

---

19. A vendre, **10 ruches d'abeilles.** S'adr. à Mme veuve Rey, à Boudry.

---

20. A vendre, rue St-Maurice, n° 2, divers meubles, tels que canapé, bois-de-lit, commode, chaises, fauteuils, petit buffet, une grande armoire à deux portes, en noyer, des tables à jeu, de la literie et quantité d'autres objets.

---

21. A vendre environ 600 pieds cubes, bois de chêne de différentes grandeurs. S'adr. à Schumacher, à Traiten.

Nouveaux poids poinçonnés.

Balances ordinaires.

Balances de comptoir de grandeurs différentes.

Balances pour les ménages à chainettes et un plateau pouvant peser jusqu'à 24 lb. et à 40 lb. sans l'usage des poids.

Pieds fédéraux et **mesures métriques** de divers genres, **chevillières** en boites, etc.

Chez FRÈRES LORIMIER.

AVIS

23. Borel, étalonneur-juré, porte à la connaissance de messieurs les négociants et du public en général, qu'il vient d'établir un dépôt des nouveaux **poids et mesures** chez MM. Prince et Quinche, marchands de fers, en cette ville.

ON DEMANDE A ACHETER.

24. On demande à acheter des bouteilles forme bordelaises. S'adr. au magasin Soultzener.

A LOUER.

25. A louer pour Saint-Jean, deux logements. S'adresser rue des Moulins, n° 15.

---

26. A louer, une petite chambre à un premier. Le même offre de vendre une petite veste neuve de militaire. S'adr. à Victor Buck-Matthey, rue Fleury, n° 16.

---

27. De suite, une chambre et un cabinet meublés. S'adr. au bureau d'avis.

---

28. On offre à louer, pour la St-Jean prochaine, un logement composé de trois chambres et dépendances. S'adr., pour le voir, à M. Louis Maquelin, dans la maison Dirks, au faubourg.

---

29. A louer, une petite chambre meublée, au rez-de-chaussée, rue de la Place-d'Armes, n° 5.

---

30. On offre à louer, pour la Saint-Jean prochaine ou plus tôt si on le désire, un joli appartement complètement neuf et composé de 5 à 8 chambres, cuisine et dépendances, situé au bas du village de Bevaix et jouissant de la vue du lac et des Alpes. S'adr., pour voir le logement, à M. Aug. Ströble, à Bevaix, et pour les conditions, à Mme veuve d'Auguste Grandjean, à Neuchâtel.

---

31. Pour cause de départ, à louer de suite à des personnes tranquilles, le 1er étage de la maison veuve L'Ecuyer, située dans un jardin, vis-à-vis la promenade du Crêt, composé de trois chambres, cuisine, chambre à serrer, galetas et cave. S'adresser, pour le voir, à M. Machon, architecte, demeurant dans la dite maison.

---

32. Une belle chambre meublée avec alcôve, dès le 15 mars, rue du Musée, n° 5, au rez-de-chaussée, à droite.

---

33. A louer, dans un des plus beaux quartiers de la ville, une chambre avec poêle et cheminée, meublée et bien éclairée. S'adr. au bur. d'avis.

---

34. Une cave près l'hôtel-de-ville, meublée de 4 à 5 laigres. S'adr. à J.-S. Quinche, rue Saint-Maurice.

---

35. Un joli appartement est à louer, dès le 1er mars, à Boudry. S'adr. à M. Rau, employé au chemin de fer, au dit lieu.

---

36. On offre à louer, près de la ville, un jardin avec arbres fruitiers et à proximité d'une fontaine. S'adresser au bureau d'avis.

---

37. De suite, une chambre garnie, très-propre et bien éclairée, pour un ou deux messieurs. S'adresser au bureau d'avis.

---

38 A Auvernier, pour de suite ou pour la St-Jean, à des personnes tranquilles, un appartement avec toutes ses dépendances, jardin compris, dans la maison de l'hoirie L'Hardy, située sur la grande route. S'adresser, pour le voir et pour les conditions, dans la dite maison.

ON DEMANDE A LOUER.

39. On demande à louer, pour de suite si possible, un logement de 700 fr. environ. S'adr. au bureau d'avis.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

40. On demande une nourrice pour la fin du mois. S'adr. au bureau d'avis.

---

41. On demande de suite, une fille forte et robuste, sachant faire un bon ordinaire. Il est inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. au bureau d'avis

---

42. On demande pour entrer de suite, une domestique pour la cuisine. S'adresser au café du Mexique.

---

43. L'on demande de suite une cuisinière sachant faire un bon ordinaire, et si possible parlant le français et l'allemand; inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adr. chez M. Borel-Ubelin, à Bussy, près Valangin.

---

44. On demande une domestique d'âge mûr, parlant l'allemand et le français, qui sache soigner le bétail et la basse-cour, et qui soit au fait de tous les ouvrages de la campagne. S'adresser à Mme Guébhard-Roulet, au faubourg.

---

45. On demande pour la fin du mois, un domestique jardinier, connaissant la taille des arbres et sachant soigner un cheval. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. au bureau de cette feuille, qui indiquera.

---

46. Une famille française demande un premier valet de chambre. Les conditions de cette place sont avantageuses, mais il est inutile de se présenter sans des témoignages tout-à-fait satisfaisants. S'adr. chez M. Charles Berthoud, rue du Musée, à Neuchâtel.

---

47. On demande pour une campagne du canton de Berne, un domestique qui pût remplir les fonctions de jardinier et de cocher, parlant l'allemand et le français, et recommandable par sa moralité et sa fidélité. S'adr. ou envoyer ses certificats à M. le docteur Bovet, à Gottstadt près Bienne.

---

48. On demande de suite, pour desservir un magasin d'épicerie, une jeune personne robuste, intelligente et de toute probité, sachant, s'il est possible, les deux langues. S'adresser au magasin Borel-Wittnauer.

---

49. On demande pour de suite un bon domestique, qui connaisse la culture de la vigne. S'adresser à Daniel Mouchet, à Auvernier.

50. On demande pour la campagne un bon domestique qui sache conduire les chevaux et le bétail, et connaisse un peu les travaux de la vigne. S'adr. à MM. Schmidlein de Waldkrich et Ce, négociants, au Landeron.

OFFRES DE SERVICES.

51. Une jeune personne qui a appris l'état de tailleuse, désire se placer de suite comme bonne d'enfant ou comme femme de chambre. S'adresser au bureau d'avis.

52. Une fille d'âge mûr, sachant faire un bon ordinaire et connaissant le service de femme de chambre, désire se placer de suite. S'adr. chez Laug, maison Meuron, au Tertre, rez-de-chaussée.

53. Une fille sachant faire un bon ordinaire, parlant les deux langues, désirerait se placer de suite. S'adresser chez Gustave Perret, aux Chavannes, n° 13.

54. Une jeune personne, ayant servi dans un hôtel et sachant faire un bon ordinaire, coudre, filer et tricoter, cherche à se placer immédiatement. S'adr. chez M. Schmidt, tailleur, n° 13, rue des Chavannes.

55. Un homme réglé, muni de bons témoignages, qui soigne bien et trait proprement les vaches, qui s'entend aussi aux chevaux et connaît la plupart des ouvrages de campagne, cherche une place comme domestique S'adresser à M. Zehender, rue de la Justice, à Berne.

56. Un jeune homme de 17 ans, robuste et de bonne volonté, qui sait soigner les bestiaux et faire les travaux de la campagne, demande à se placer comme domestique ou autre emploi agricole. S'adresser à M. Berthoud, à Vilars-le-Grand, près d'Avenches.

57. Une jeune fille désire se placer de suite, comme femme de chambre, ou pour faire un ménage; elle sait faire un bon ordinaire, coudre et blanchir. S'adr. au bureau d'avis.

58. Un brave jeune homme de 22 ans, paisible, intelligent, de bonne mine, désire obtenir dans la Suisse française une place de sommelier, ou telle place de même genre; il accepterait aussi une place dans une maison de commerce en qualité de commissionnaire, emballeur, etc. Pour avoir son adresse et de plus amples détails, on est prié de s'informer au Bureau de placement et de commissions de J. Hauser, agent d'affaires, à Arau.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS.

59. On a perdu, samedi dernier, au Gymnase ou aux environs, un **étui à cigares** en peau jaune; la personne qui l'a trouvé est priée de le remettre à M. Philippin, concierge, au gymnase.

60. Un jeune chien mouton, de 4 à 5 mois, manteau noir, jabot blanc, la tête et les pattes tondues, se trouve perdu depuis le 19 février. On prie la personne qui en aurait pris soin de le rapporter contre récompense, au magasin de fournitures d'horlogerie, maison Muriset, près de l'hôtel-de-ville, à Neuchâtel.

61. La personne qui a perdu un petit chien race épagneule, peut le réclamer aux conditions d'usage, chez M. de Sandoz-Morel, rue du Château.

AVIS DIVERS.

62. On demande pour la fin d'avril une personne d'expérience, capable de se charger de la direction d'une école enfantine. S'adr à Mad. de Pourtalès-Bovet, à Areuse près Colombier.

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE.

63. Ensuite d'un arrêté du conseil d'administration, le taux de l'intérêt à payer sur bons de dépôt est modifié comme suit, à dater de ce jour :

Bons à 30 jours de vue Bons à 3 mois de date	3 %
Bons à 6 mois » Bons à 9 mois »	3 1/4
Bons à 12 mois » . . .	3 1/2

Neuchâtel, le 8 mars 1858.

Le Directeur de la Banque,
H. Nicolas.

64. Les communiers d'Areuse sont prévenus que l'assemblée générale de commune aura lieu cette année-ci le samedi 13 courant, à 9 heures du matin, dans la maison de Mad.. veuve Barbier, seiller, à Areuse.

Neuchâtel, le 6 mars 1858.

Au nom du conseil administratif,
Le secrétaire, Jaq. Dorn.

65. Aug. Marthe, serrurier, rue Fleury, informe le public et surtout les personnes qui ont des anciennes romaines, qu'il se charge de les remettre au poids fédéral, et même d'en établir des neuves; il continue toujours la fabrication et réparation des potagers économiques, grands et petits, et de tout ce qui a rapport à son état de serrurerie et mécanique.

66 On désire placer un jeune homme, bernois, âgé de 17 ans, chez un maître cordonnier, préférablement dans une capitale ou localité importante de la Suisse française, afin d'apprendre le métier et en même temps les principes de la langue. S'adresser, pour de plus amples informations, au bureau de cette feuille.

67. Un jeune homme de Fribourg en Brisgau, recommandable à tous égards, désire pour se perfectionner dans le français, faire un apprentissage de commerce en ville ou dans les environs. S'adresser chez M. Edouard Bovet, rue de l'Hôpital.

68. Jean Reinhard, peintre et vernisseur, après avoir travaillé pendant deux ans comme premier ouvrier chez M. Stucky, au faubourg, avise le public qu'il vient de s'établir pour son compte dans le local occupé jusqu'à aujourd'hui par M. Maquelin, sellier et carrossier, situé derrière le temple du bas. Il se recommande en conséquent pour tous les ouvrages de sa profession, tels que vernissage de voitures, tableaux de magasins, et enfin pour tout ce qui est relatif à la peinture. Il espère par la solidité et la bienfacture de son travail, et ses prix modérés, mériter la confiance qu'il sollicite.

69. Le directeur d'une grande et bonne troupe de **théâtre lyrique allemand,** se propose de donner tôt après Pâques, 12 représentations en cette ville.

L'entreprise étant fort coûteuse, il désire connaître les ressources sur lesquelles il peut compter, et à cet effet, il sera ouvert et présenté à domicile des bulletins de souscription, indiquant la composition de la troupe, les opéras qui seront exécutés et les conditions de l'abonnement.

Le directeur espère trouver auprès des amateurs des beaux-arts, l'appui nécessaire à l'exécution de son entreprise, et il peut assurer d'avance qu'on trouvera dans ces soirées tout ce qui peut contenter un public artistique.

70. On désire placer en pension, chez de braves gens, un enfant de 20 mois. S'adresser au bureau d'avis.

71. Un jeune instituteur en état d'enseigner, outre l'allemand sa langue maternelle, l'anglais et les mathématiques, désirerait se placer dans une famille ou dans une institution de la Suisse française. S'adr. à M. le professeur Hirsch, à Cannstadt, (Wurtemberg.)

Municipalité de Neuchâtel.

72. Le Conseil municipal informe le public que les listes électorales pour la ville de Neuchâtel sont, dès le 5 jusqu'au 20 courant inclusivement, déposées dans la salle des Pas-Perdus, à l'hôtel-de-ville, où chaque citoyen pourra en prendre connaissance. Le local sera ouvert tous les jours, le Dimanche excepté, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, et de deux heures à six heures du soir

Neuchâtel, le 4 mars 1858.

Secrétariat municipal.

73. **J.-J. Thiébaud,** marchand de fournitures d'horlogerie, vis-à-vis la place du Gymnase, à Neuchâtel, a appris avec surprise que des personnes, mues par une inqualifiable malveillance, ont répandu le bruit qu'il avait l'intention de quitter son commerce; aussi se voit-il obligé de démentir ce faux bruit et de déclarer, au contraire, qu'il fera tous ses efforts, comme par le passé, pour satisfaire au mieux ses pratiques en donnant même plus d'extension aux opérations concernant sa spécialité.

74. Une maîtresse tailleuse, à Berne, munie de bonnes pratiques, désire avoir au plus vite une bonne ouvrière ou assujettie, sous conditions favorables. Pour informations, s'adr. au bureau d'avis qui indiquera l'adresse.

75 Un dessinateur s'adresse à messieurs les ingénieurs, architectes, mécaniciens, entrepreneurs, pour les ouvrages de sa spécialité, tels que: dessins de ponts, aqueducs, bâtiments, machines, à rapporter ou à calquer, métrés des ouvrages ci-dessus, et de terrassements. Le bureau d'avis indiquera.

76. La fourniture d'environ trois mille pieds de bordures pour trottoirs en roc et granit est mise au concours.

Messieurs les entrepreneurs que la dite fourniture peut intéresser, sont priés de prendre connaissance du cahier des charges au bureau de l'ingénieur municipal, hôtel de ville, 2me étage.

Les soumissions devront être adressées cachetées à la Direction soussignée, jusqu'au 15 courant inclusivement.

Neuchâtel, 1er mars 1858.

Direction municipale des travaux publics.

77. La Compagnie des Favres, Maçons et Chapuis, offre en prêt, sous garanties hypothécaires, la somme de **fr. 3000.** S'adresser à son receveur, Fr. Borel-Lœw.

78. Une jeune fille d'une bonne famille de Berne, désirerait se placer **en échange,** dans une brave famille de la Suisse française. Pour les informations, s'adresser franco au bureau de cette feuille.

PAR ADDITION.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

DE QUARANTE CHEVAUX

AVEC LEURS HARNAIS

et de quarante chariots.

79. Le samedi 13 mars courant, il sera procédé à la vente publique et aux enchères de:

40 chevaux de trait, de première force et en très-bon état.

40 chariots à 4 roues, dits de Comté, sortant des premiers ateliers de Lons-le-Saulnier et de Pontarlier.

Cette vente sera faite au comptant et aura lieu à neuf heures et demie du matin, à la Caserne, à Genève.

Ces chevaux sortent d'un service important de roulage, et sont garantis pour tous les cas redhi-

bitoires. — Ils seront visibles, à Genève, quelques jours avant la vente.

S'adr., pour tous les renseignements, au bureau de M. C. Bless, Grand-Quai, maison Bonzon, à Genève.

Indépendamment de cette vente publique, on peut acheter de gré à gré, dès aujourd'hui, d'autres chevaux provenant de la même entreprise.

BULLETIN DES CÉRÉALES.

BALE, 5 mars 1858

Epeaut. et from les 200 lb. de fr. 23»50 à fr. 24»50
Prix moyen. . . fr. 25»93.
Hausse : fr. »9 cent.
Il s'est vendu 382 quint. from. et épeautre.
Reste en dépôt 522 » » «

ÉTAT DES BESTIAUX

ABATTUS DANS LES ABATTOIRS PUBLICS,
du 28 *Février au* 6 *Mars* 1858.

Noms des bouchers.	Bœufs.	Vaches.	Veaux.	Moutons	Observations.
Breithaupt, Charles	4	—	10	8	
Ermel, Jean,	2	—	9	5	
Schöck, Fritz,	—	—	8	6	
Vuithier, Auguste,	3	—	15	7	
Vuithier, Fritz,	2	—	12	4	
Wirtz Gaspard.	—	—	2	—	
Wasseau, Daniel	—	1	3	2	
Péter, Nicolas.	—	—	1	1	
	11	1	60	33	

VIANDES IMPORTÉES,
du 28 *Février au* 6 *Mars* 1858.

	Inspections.	Bœufs.	Vaches.	Génisses.	Veaux.	Moutons.
Bader, Mart.	Marin.	—	3	—	4	4
Villinger,	Salfenach.	—	3	—	6	—
Schneider, N.	Avenches.	—	1	—	—	1
Breithaupt, Fr.	Hauterive.	—	1	—	—	—
		—	—	—	—	—
		—	8	—	10	5

Atteste conforme aux certificats des inspections ci-dessus. Neuchâtel, 6 mars 1858.

Direction de police municipale.

INTÉRÊTS LOCAUX.

AVIS DE LA CHAMBRE D'ASSURANCE.

Ensuite des nombreuses demandes en réévaluation de bâtiments qui sont parvenues dernièrement à la chambre d'assurance;

Considérant d'une part l'augmentation de prix que les maisons et les matériaux de construction ont acquis depuis quelques années;

Considérant, d'autre part, que l'assurance mutuelle neuchâteloise est obligatoire pour tous les bâtiments construits dans le canton;

Vu l'art. 29 de la loi du 1er janvier 1850, qui autorise la chambre d'assurance à faire procéder à une nouvelle évaluation de bâtiments, si elle le reconnaît nécessaire.

Le comité de la chambre a arrêté qu'une réévaluation serait accordée, pour faire partie de l'exercice commençant au 1er mai 1858, à tous les propriétaires de bâtiments qui en feraient la demande d'ici au 30 avril prochain. En conséquence, toutes les personnes que le présent avis peut intéresser, sont invitées à se faire inscrire chez les secrétaires des conseils administratifs des communes ou municipalités.

VARIÉTÉS.

JEAN-MARIE.

(Suite du précédent n°).

Les jours de repos furent bientôt écoulés, et Jacques dit à Jean-Marie en finissant son souper:

« Allons, à demain, garçon, et vivement à l'ouvrage. Nous partirons avant le jour, tu es averti. »

La veillée continua comme les autres soirs, chacun racontant ce qu'il savait ou avait entendu dire; et parmi les nouvelles, on annonça que les bourgeois allaient retourner bientôt à la ville. Personne n'y fit grande attention, et on ne remarqua pas que Jean-Marie avait rougi d'abord, puis pâli, et n'avait plus chanté ni parlé de la soirée. Le lendemain, il reprit le travail de la nouvelle bâtisse, mais silencieusement, avec lenteur et distraction. Si on lui demandait du mortier, il apportait des pierres. Il demeurait immobile sans entendre la voix de ses frères. Il mettait trois fois plus de temps qu'il n'en fallait à gâcher la chaux et le sable, et se cognait à toutes les pièces de bois. Cela se répéta si souvent qu'il lassa la patience de Jacques.

« Tu nous as donc attrapés, grand propre à rien, maudit fainéant? On ne comprend rien à un chrétien comme toi! C'était trop beau, n'est-ce pas, d'avoir un peu travaillé? D'avoir remué quelques outils, ça te fatigue, n'est-ce pas? Tu voudrais recommencer à passer toutes tes journées couché à plat-ventre dans un fossé, pendant que nous autres nous nous tuons à la peine, vilain sans-cœur! »

Jean-Marie ne répondit rien. Au retour, son père l'interrogea; il baissa la tête, et on ne put lui arracher une parole. Il ne pouvait et ne voulait pas se justifier. Enfin, le surlendemain, c'était un dimanche, il sortit de sa chambre de bonne heure et fut s'asseoir à la porte du château. Tout le monde était encore couché. Il était là seul, pensif, l'œil fixe et l'oreille aux aguets, saisissant et épiant les moindres bruits venant de l'intérieur. Tout à coup il tressaillit. Il venait d'entendre le bruit d'une porte et un pas qu'il avait reconnu; c'était celui de Louise: au moment où elle poussait le volet extérieur, il se leva d'un bond, et, se plaçant devant elle, il s'écria avec un accent dans la voix et une expression impossible à rendre:

« Et vous vous en allez, demoiselle Louise?... »

Louise fut si surprise et si effrayée de cette brusque apparition qu'elle laissa échapper la tasse qu'elle tenait à la main, et, ramenant vivement son mouchoir sur sa poitrine, elle lui dit avec colère:

« Qu'en savez-vous?... et que faites-vous là... si matin? Je croyais que vous ne veniez plus de ce côté? »

Elle fit mine de rentrer; mais Jean-Marie la retint avec un regard et un geste suppliants, et répéta:

« Et vous vous en allez? c'est bien vrai?

— Oui, nous partirons bientôt. Qu'est-ce que ça vous fait? »

Elle s'était arrêtée, retenue malgré elle par l'expression de chagrin répandue dans toute la personne du paysan.

« Ça me fait beaucoup, et je voudrais savoir quand vous reviendrez?

— Nous reviendrons au mois de février, à ce que j'ai entendu dire. Mais à mon tour, je suis curieuse de savoir pourquoi vous me faites toutes ces questions? lui dit-elle en s'appuyant contre la porte et en le regardant attentivement.

— Parce que le jour où je vous ai écoutée lire, vous m'avez fait affront en me disant que je n'étais bon à rien. Voyez-vous, cette parole-là m'a été au cœur. J'ai essayé de travailler avec mes frères, et je m'en trouve bien. Je crois que je pourrais être aussi bon maçon qu'eux trois; mais.... »

Là il devint indécis et embarrassé. Louise le regarda comme pour l'interroger et pénétrer sa pensée, qu'il avait peine à dire. Pressé par ce regard, il prit son courage à deux mains et continua:

« Mais vous, qui êtes de si bon conseil, croyez-vous que si j'allais à l'école cet hiver je ne serais pas trop vieux pour apprendre à lire?

— Certainement non que vous n'êtes pas trop vieux, et si vous le vouliez, il faudrait peu de temps pour savoir tout ce qui vous serait nécessaire. Avec de la bonne volonté, je vous assure qu'à la fin de l'hiver vous pourriez lire sur tous les livres

— Vrai! que vous me faites plaisir! » dit-il en joignant les mains dans un mouvement de joie et de reconnaissance. « Et si je réussis, vous me prêterez des livres, n'est-ce pas?

— Oh! c'est la chose la plus facile, et je vous promets de vous en envoyer.

— Mais dites-moi encore une chose; pour savoir écrire, ça sera-t-il plus long et plus difficile?

— Pas davantage, en y mettant toute votre attention, comme pour tout ce qu'on veut apprendre. Écoutez; nous étions six enfants chez ma mère, qui est une bien pauvre femme, mais qui nous a tous élevés en nous apprenant à aimer le travail et à nous occuper selon nos forces. C'est le plus grand service qu'elle ait pu nous rendre, car, filles et garçons, nous avons pu nous tirer d'affaires à quinze ans. Nous n'allions à l'école que l'hiver, et cela nous a suffi. A mesure que mes frères ont été assez grands, l'un pour être soldat, l'autre pour faire son tour de France comme ouvrier forgeron, mes deux sœurs ainées, mariées loin de notre village, s'ils n'avaient pas su écrire, nous n'aurions pu savoir de leurs nouvelles, et quel chagrin! car nous nous aimons tous.

— Eh bien, puisque je suis en train de vous demander bien des choses, répliqua Jean-Marie en prenant la main de Louise, dites-moi si vous voulez que je vous écrive une lettre dès que je saurai assez bien manier la plume et l'encre pour cela, et promettez-moi de me répondre? alors je m'en retournerai content!... le voulez-vous, dites?

— Je vous le promets, dit Louise devenant de plus en plus sérieuse, mais ne vous rebutez pas, car les commencements sont rudes et ennuyeux. Ayez bon courage, soyez persévérant, et vous deviendrez bon à quelque chose. Pour moi, je serai bien heureuse si je peux vous être utile, et si les paroles que je vous ai dites vous ont fait réfléchir que chacun dans ce monde doit travailler et accomplir avec courage la tâche que Dieu lui a marquée. Allons, adieu, de l'activité et de la patience, voilà ma dernière recommandation. »

Le lendemain matin deux voitures quittaient la cour du château de Valleaubois, emmenant le propriétaire et sa famille.

Jean-Marie, après sa dernière conversation avec Louise, avait repris du courage. Il travaillait sans perdre une journée. Sa bonne humeur était revenue. Les paysans, qui l'avaient vu naguère mou, indolent, ne faisant attention à rien autour de lui, s'arrêtaient étonnés pour le regarder monter lestement au faîte des toitures, remuer les grosses pierres avec adresse, causer avec tout le monde, et chanter joyeusement les vieux Noëls. On cherchait la cause de ce changement, et c'était le sujet de toutes les conversations du village. « As-tu vu Jean-Marie à *Pierre l'Adret*, se disaient les jeunes gens les uns aux autres? Il devient bon ouvrier comme ses frères. Qui est-ce qui aurait cru ça?... » Les vieilles femmes, en le regardant passer, prenaient un air mystérieux, et se répétaient en baissant la voix: « On avait jeté un sort sur le plus jeune garçon de *Pierre l'Adret*, il était *lié*, mais à présent il en est quitte; c'est bien heureux, regardez comme il devient brave et comme il cause, lui qu'on n'entendait jamais.

Quelques vieux, plus rusés que les autres, disaient d'un air narquois, en prenant leur prise de tabac dans la boîte de corne qui ne leur sert que le dimanche: « Jean-Marie est amoureux de quelque jolie fille. Il n'y a que ça qui ait pu lui donner des bras et en faire un luron. »

(La suite prochainement).

IMPRIMERIE DE H. WOLFRATH ET METZNER.